

Bilan 2010 et perspectives du port de Nantes Saint-Nazaire

Dans une conjoncture économique et sociale difficile, liée notamment à la réforme portuaire en cours, le port de Nantes Saint-Nazaire franchit à nouveau la barre des 31 millions de tonnes et affiche une croissance globale annuelle de 4,6 %.

L'année 2010 se caractérise également par un programme d'investissements de 35 millions d'euros, sur l'ensemble des sites portuaires ligériens, et par la mise au point d'une déclinaison opérationnelle à court terme du projet stratégique adopté en juin 2009.

- Une progression de 12,4 % des trafics non énergétiques
- 35 millions d'euros d'investissements
- Une réforme portuaire en cours
- Projet stratégique & plan d'entreprise

Document joint (clé USB) : prises de vues des terminaux et des principaux chantiers conduits en 2010

Une progression de 12,4 % des trafics non énergétiques

Le trafic extérieur 2010 du port de Nantes Saint-Nazaire s'élève à 31,1 millions de tonnes (Mt). Il est en hausse de 4,6 % par rapport à l'an passé. Supérieure à la moyenne des grands ports maritimes (+ 1 %), cette progression intervient dans une période caractérisée par des mouvements sociaux, liés à la réforme portuaire et à celle des retraites, et par une tension économique sur les marchés.

▪ Stabilité des approvisionnements en énergie fossile

Le socle énergétique, qui représente les deux tiers du trafic total, s'est globalement maintenu au même niveau que l'an passé (+ 1,2 %). Les importations de gaz naturel liquéfié sont en progression de 3,8 %. La croissance du pétrole brut (+ 4,8 %) marque la montée en puissance de la raffinerie de Donges après son arrêt quinquennal, au printemps 2009. Les hydrocarbures raffinés sont en progression globale de 3 %, en raison d'un développement de 14,1 % des exportations, notamment vers les autres ports de la façade atlantique. A 1,8 Mt, les importations de charbon sont en baisse de 21,1 % par rapport à l'année 2009, au cours de laquelle la centrale thermique EDF de Cordemais avait été sollicitée pour pallier l'arrêt de tranches nucléaires de celle de Flamanville, dans la Manche.

▪ Développement et diversification des flux non énergétiques

L'augmentation du volume d'échanges de marchandises s'explique également par une croissance significative des trafics non énergétiques (+ 12,4 %).

Les importations d'aliments du bétail et les exportations de céréales sont en progression, respectivement de 15,5 % et 17,4 %. Le trafic de céréales a ainsi franchi le cap des 1,5 Mt, l'année 2010 ayant été marquée par une demande mondiale très forte en blé, liée à la sécheresse et aux incendies constatés l'été dernier en Russie, en Ukraine et au Kazakhstan, trois fournisseurs majeurs du marché. Après une année 2009 difficile, le trafic d'engrais a doublé en 2010, la demande agricole s'étant renforcée. Le trafic de ferrailles, à destination d'aciéries, est en progression de 22,6 % grâce à la montée en puissance des installations de broyage ligériennes.

Bien que plusieurs escales aient été détournées vers des ports nord européens, en raison des mouvements de grève, le trafic de conteneurs enregistre une croissance de 10,3 %. Ce résultat est pour partie lié à la récente connexion des terminaux de Montoir de Bretagne vers les grands ports de transbordement, dont Rotterdam, Valence et, plus récemment, Tanger Med.

Le trafic roulier est en hausse de 20,8 %. Cette croissance s'explique notamment par la montée en puissance de l'autoroute maritime entre Montoir de Bretagne et Gijón (Espagne), lancée en septembre dernier, et par le développement d'importations de véhicules de la marque Renault.

La manutention d'éléments d'éoliennes a quadruplé en un an. 200 éoliennes ont ainsi transité par les terminaux de Montoir de Bretagne, à destination, pour la majeure partie, de parcs bretons.

▪ Une croissance des trafics pénalisée par le contexte social

A fin septembre 2010, le trafic cumulé était en progression de 6,2 % par rapport à la même période de l'an passé. Sur le mois d'octobre, les mouvements sociaux liés à la réforme des retraites et à la réforme portuaire ont entraîné une perte de trafic estimée à 1 million de tonnes, entraînant une baisse de 3 points de la croissance annuelle. Près de 30 escales de navires ont été supprimées (déroutements de navires ou annulations), notamment dans les secteurs des marchandises diverses (conteneurs et roulier) et des vracs secs (aliments du bétail, céréales, charbon, ferraille...).

35 millions d'euros d'investissements

Sur l'année 2010, le programme d'investissements du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire s'élève à 35 millions d'euros (M€). La modernisation des installations et la mise en service de nouveaux équipements contribuent à renforcer l'attractivité portuaire ligérienne. Ces investissements ont été financés aux trois quarts par le Grand Port Maritime.

▪ Des investissements sur tous les sites portuaires

Le programme d'investissements 2010 concerne chacun des sites portuaires de l'estuaire de la Loire. Parmi les principales réalisations :

- Nantes-Cheviré : un nouvel appontement permettant le déchargement de sable a été mis en service (investissement total de 2 M€, dont 0,6 M€ consommés sur l'exercice 2010) ;
- Donges : cinq postes pétroliers sont en cours de rénovation (3,1 M€, dont 0,5 M€ en 2010) ;
- Montoir de Bretagne :
 - Terminal multivrac : les travaux conduits concernent l'assainissement des eaux de ruissellement, la construction de terre-pleins et l'aménagement de parcelles (16 M€, dont 1 M€ en 2010) ;
 - Terminal roulier : construction et mise en service d'un nouveau poste (n°4) et carénage du poste n°2, aménagement de terre-pleins et construction de la gare maritime pour l'autoroute de la mer entre Montoir et Gijón (23,6 M€, dont 6 M€ en 2010) ;
 - Plate-forme logistique située à l'arrière des terminaux rouliers et à conteneurs : consolidation de terrains (2,1 M€ en 2010 sur un programme total de 24,3 M€) dans l'objectif de préparer l'implantation de nouveaux équipements logistiques ;
 - Réalisation et mise en service, en mai, d'une nouvelle voie ferrée reliant les terminaux multivrac, conteneurs et roulier (3,5 €, dont 0,4 M€ en 2010).
- Saint-Nazaire :
 - Remplacement de la porte aval de la forme Joubert. La nouvelle porte est arrivée en juin 2010, et les travaux sont actuellement en cours (15 M€, dont 5,8 M€ en 2010) ;
 - Remise en état de la grue Bigue du terminal colis lourds (2,3 M€ dont 1,4 M€ en 2010) ;
 - Consolidation du quai de la Prise d'Eau, pour permettre le déchargement de produits métallurgiques, et modernisation de plusieurs ouvrages (écluses, pontons) et bâtiments industriels (4,7 M€, dont 1,6 M€ en 2010).

Sur un programme pluriannuel de 8 M€, 1,4 M€ ont été investis dans la rénovation de la drague stationnaire *André Gendre* et du remorqueur *Milouin*, lequel sera équipé, au cours de l'année 2011, d'un système à injection d'eau permettant le nivellement des fonds des accès nautiques de l'estuaire.

▪ Des investissements financés aux trois quarts par le Grand Port Maritime

Pour l'année 2010, les investissements liés au plan national de relance de l'économie et au plan de relance des ports sont venus abonder ceux inscrits au contrat de projets entre l'Etat et la Région des Pays de la Loire (CPER), ainsi qu'à la convention de partenariat entre les collectivités territoriales ligériennes et le Grand Port Maritime.

Globalement, les investissements 2010 ont été financés à 6,9 % par le Fonds européen de développement régional (FEDER), à 12,6 % par l'Etat, à 3,1 % par la Région des Pays de la Loire, à 2,3 % par Nantes Métropole, à 0,6 % par la Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire et à 74,5 % par le Grand Port Maritime, lequel a eu recours à l'emprunt pour un montant global de 21 M€.

Plusieurs entreprises privées ont également engagé d'importants investissements en 2010, notamment les groupes Total (raffinerie de Donges) et GDF-Suez (terminal méthanier et centrale électrique à gaz de Montoir de Bretagne).

Une réforme portuaire en cours

La réforme portuaire engagée en 2008 est actuellement en cours d'achèvement. Elle a pour objectif de renforcer la compétitivité des sept principaux ports français, au regard de leurs concurrents européens, en transformant en profondeur leur organisation et leur fonctionnement.

▪ Au niveau national

La loi portant réforme portuaire a été votée le 4 juillet 2008 et le décret transformant les ports autonomes en grands ports maritimes pris le 9 octobre 2008. Le 30 octobre 2008, les partenaires sociaux ont signé un accord cadre national précisant les modalités d'application de la loi.

Une nouvelle convention collective est en cours de finalisation. Elle s'appliquera aux activités relevant de la branche "manutention" (qui dépendent actuellement de la convention de l'Union Nationale des Industries de la Manutention) et de la branche "ports" (convention de l'Union des Ports de France). Un premier accord a été conclu le 30 juin sur le champ d'application de la future convention collective, et les discussions se sont poursuivies à l'automne 2010. Le dernier point en cours de négociation porte sur la prise en compte de la pénibilité des métiers portuaires.

▪ Sur le plan local

Le Conseil de Surveillance a adopté le projet stratégique du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire le 12 juin 2009. Le document précise notamment le périmètre des terminaux susceptibles d'être transférés à des opérateurs privés.

Les négociations, dites de gré à gré, avec les entreprises déjà implantées sur le port ont été conduites à l'été 2009 et on abouti pour cinq terminaux. Elles ont été infructueuses pour les sites amont, hors terminal céréalier de Roche-Maurice, pour lesquels un appel à candidature a été lancé en décembre 2009 ; une offre de reprise a été déposée et est actuellement à l'étude.

Le Grand Port Maritime a par ailleurs proposé que le site de Saint-Nazaire, qui représente moins de 2 % du total des trafics portuaires ligériens, soit reconnu comme accessoire, au sens de la loi. Le dossier est en cours d'examen.

Les actes de cessions des outillages ont été signés en juin et juillet 2010, et les conventions de terminal sont actuellement en cours de finalisation :

- Le terminal céréalier de Roche-Maurice sera exploité par l'opérateur Sonastok ;
- Le terminal charbonnier de Montoir par OTCM (Opérateur de Terminal Charbonnier de Montoir), regroupant les entreprises EDF Trading et Sea Invest ;
- Le terminal multivrac, postes 1 à 3, de Montoir par MBT (Montoir Bulk Terminal), regroupant les entreprises Sea Invest et MTTM ;
- Le terminal multivrac, poste 4, de Montoir par TMV4, regroupant les entreprises EDCM et Sonastock ;
- Le terminal à marchandises diverses et à conteneurs de Montoir par TGO (Terminal du Grand Ouest), regroupant les entreprises SDV et CMA CGM.

En mai 2010, le Grand Port Maritime et les organisations syndicales ont signé un accord local, permettant d'appliquer l'accord-cadre national d'octobre 2008. Les discussions concernant la mise en place d'une structure commune de main d'œuvre entre les différents opérateurs ont été engagées, puis suspendues dans l'attente d'un accord sur la pénibilité.

Dans l'objectif de couvrir au mieux les missions confiées par la loi de modernisation portuaire, le Grand Port Maritime a adopté une nouvelle organisation des directions et services en janvier 2011. Elle vise notamment à mettre le client au centre du développement et à mieux servir l'économie locale en renforçant la présence sur l'hinterland. Le Grand Port Maritime a également engagé une réflexion sur ses activités de maintenance, notamment la réparation navale.

Projet stratégique & plan d'entreprise

En application de la loi portant réforme portuaire, le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire a adopté un projet stratégique qui donne une vision à long terme du développement ligérien. Une déclinaison opérationnelle à court terme, reposant sur un programme de 36 actions, a été mise au point l'an passé.

▪ Une vision à long terme

Le projet stratégique du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire, adopté le 12 juin 2009, donne le cap à l'horizon 2020. Ce "projet de la performance et du territoire" s'appuie sur 7 axes stratégiques :

- Construire une offre logistique intermodale au service de la compétitivité du territoire atlantique ;
- Porter une politique commerciale concertée de développement des flux ;
- Garantir et labelliser un accueil portuaire global de qualité ;
- Engager une politique partagée de développement durable des espaces industriels et naturels, terrestres et estuariens ;
- Conduire des projets mixtes et partagés de valorisation territoriale des sites de Nantes, de Saint-Nazaire et du Carnet ;
- Mettre en œuvre une nouvelle gouvernance et conforter la modernisation du management du Port ;
- Mettre en œuvre le transfert des activités de manutention et structurer la maintenance.

▪ Une traduction opérationnelle à court terme

Le Grand Port Maritime a engagé un plan d'entreprise sur la période 2010-2013. Une réflexion collective a permis d'identifier 36 actions opérationnelles. Elles visent le développement, mais également la performance et le progrès de l'entreprise, notamment la commercialisation des produits, la valorisation du domaine et du patrimoine, l'amélioration du passage portuaire et le management.

Chacune des actions de ce plan triennal se rapporte à l'un ou l'autre des sept axes stratégiques. Parmi les actions qu'il est prévu de lancer en 2011 :

- Etudes sur l'extension de 350 m du terminal à conteneurs de Montoir de Bretagne ;
- Mise en place d'une stratégie de commercialisation des produits ;
- Mise en œuvre de plans de gestion des espaces naturels ;
- Définition d'une politique de marque ;
- Renforcement de la dimension environnementale des zones d'activités ;
- Installation d'un guichet unique d'inspection frontalière.

▪ Un programme d'investissements

Le programme d'investissements s'élève à 29 M€ pour l'année 2011. Dans la ligne du projet stratégique, il intègre plusieurs opérations engagées les années précédentes, dont la modernisation du parc d'engins de dragages, la rénovation de postes pétroliers de Donges ou encore le développement de la plate-forme logistique de Montoir de Bretagne.

Ce programme se caractérise également par l'engagement des études de réalisation d'un terminal à conteneurs de dimension européenne à l'aval de l'estuaire de la Loire, la construction d'une nouvelle base de vie pour les marins, l'acquisition d'un nouveau référentiel topographique et le maillage ferroviaire des sites de Montoir de Bretagne et de Saint-Nazaire.

Contact presse

Claire SEBILLET, chargée de communication - attachée de presse

Tél. : 02 40 44 71 60 - 06 79 22 77 35

E-mail : c.sebillet@nantes.port.fr